a constaté la disparition dans son jardin de trois coqs et de trois poules, d'une valeur totale de 200 fr. Une enquête a été ouverte.

LES ETABLISSEMENTS PUBLICS pourront rester ouverts durant les nuits du dimanche 30 lundi 31 décembre et mardi 1er janvier. Les tenanciers possesseurs du permis seront autorisés à jouer de la musique et à laisser danser dans leur établissement jusque minuit pendant ces trois jours.

ALLOCATIONS MILITAIRES. — La formation du contingent, qui sera incorporé en avril prochain comprendra vraisemblablement les jeunes gens nés du 1er décembre 1913 au 31 mars 1914 inclus, ainsi que les ajournés des classes précédentes reconnus aptes au service armé, ou au service auxiliaire.

Les familles dépourvues de ressources, ayant un fils, ou un soutien indispensable dans ce contingent, sont informés que les demandes d'allocations militaires sont reçues à la Mairie, à partir du 3 janvier jusqu'au 31 janvier inclus.

Pour la constitution des dossiers, il y aura lieu de présenter: le livret de famille, le certificat de salaires des membres de la famille qui travaillent et le certificat de non imposition délivré par le percepteur.

Rappelons que la loi du 31 mars 1928 a établi un ordre de préférence et prévoit que les allocations aux familles nécessiteuses sont accordées d'abord aux familles de jeunes gens mariés et pères de famille, ensuite viennent les familles de quatre enfants et plus, enfin aux autres familles nécessiteuses.

SOUPES POPULAIRES. — Les soupes populaires ne fonctionneront pas le mardi 1er janvier. Une distribution de vivres sera faite gratuitement lundi 31 décembre. Les bénéficiaires sont invités à se munir d'un sac à provisions.

AU PROFIT DES VIEILLARDS DE L'HOSPICE. — Pour l'argent de poche, 40 fr., quête faite au cours du souper de réveillon « Au Kilo », chez M. Henri Deleporte, rue Chevreul, 77.

AVIS AUX CHOMEURS COMPLETS ET PARTIELS. — Le pointage du lundi 31 décembre s'effectuera à 14 h. 15.

POUR LES ENFANTS DES CHOMEURS. — La distribution des chaussures aux enfants de 6 à 13 ans, et dont les mesures ont été prises, aura lieu lundi 31 décembre, le matin, lors du paiement des allocations.

PHARMACIEN DE SERVICE. — Dimanche 30 décembre et lundi 1er janvier: M. Lauridan, rue de Lille.

MUTILES ET INVALIDES DU TRAVAIL. — Ce dimanche 30 décembre, permanence, 7, rue Henri-Chesquière, de 9 h. à 11 h.

ANCIENS COMBATTANTS REPUBLICAINS. — Ce dimanche 30 décembre, assemblée générale au siège, 7, rue Henri-Chesquière, à 10 h.

AMICALE KLEBER. — Réunion lundi 31 décembre, pour les funérailles de M. Achille Lecomte, à 8 h. 15, rue de Roubaix, 37, ou à 8 h. 30 à St-Pierre.

WASQUEHAL

La réunion générale des Médaillés du Travail

La Société des Médaillés du Travail de Wasquehal, tiendra sa réunion générale de fin d'année aujourd'hui dimanche à 16 h., dans la salle du siège, Café de l'Ecluse, rue Jean-Macé, 17. Diverses questions intéressantes figurent à l'ordre du jour de cette réunion qui se terminera par le tirage d'une brillante tombola entre tous les médaillés présents. La Commission se réunira au même lieu à 15 h. pour l'examen des questions figurant à l'ordre du jour.

LA MAIN MEURTRIE. — A l'usine de Saint-Gobain, un ouvrier mécanicien, M. Louis Steux, 46 ans, demeurant 311, rue de Marcq à Wasquehal, s'est fait des contusions de la face dorsale de la main droite, au cours de son travail.

ALLOCATIONS MILITAIRES. — La formation du contingent qui sera incorporé en avril prochain comprendra vraisemblablement les jeunes gens nés du 1er décembre 1913 au 31 mars 1914. Les familles de ces jeunes gens qui sont dans une situation nécessiteuse, peuvent demander l'allocation militaire dès maintenant, les dossiers devant parvenir à la Préfecture pour le 15 février au plus tard. Les réservistes susceptibles d'accomplir une période d'exercices en 1935 peuvent déposer une demande dans les quinze jours qui suivent la réception de la carte-postale-avis. Pour tous renseignements, s'adresser à la Mairie, 1e guichet, avec le livret de famille.

CONSULTATIONS DES NOURRISSONS DU CENTRE le mercredi, à 13 h., à la Salle des Fêtes de la Mairie, et le jeudi, à 14 h. 30, à l'Ecole maternelle du Capreau pour les lettres A à L.

UN DON POUR LES CHOMEURS CHARGES DE FAMILLE. — La boucherie Merlevède-Bocquet, du Pont de Wasquehal, vient de faire don, à l'occasion des étrennes, d'un kilo de pot-au-feu à toutes les familles de chômeurs percevant au moins trois majorations pour enfants de moins de 13 ans. Les intéressés sont priés de se présenter chez le donateur, lundi matin, à partir de 8 h., munis de leur carte de pointage.

BUREAUX DE LA MAIRIE. — A l'occasion du Nouvel-An, les bureaux de la Mairie seront fermés lundi après-midi. Tous les services fonctionneront le matin, de 8 à 12 h.

SERVICE D'EBOUAGE. — Le service d'ébouage passera lundi, au lieu de mardi, dans les quartiers de la Planche-au-Rez, du Capreau, de la Lande de Croix, du Noir-Bonnet, du Pressoux et du Tries, en raison du Nouvel-An.

APRES LE NOEL DES ENFANTS DES ANCIENS COMBATTANTS DU CENTRE. — Les adhérents qui n'ont pu assister à l'Arbre de Noël du mardi 25 décembre, sont avisés qu'ils pourront retirer les jouets et friandises revenant à leurs enfants de moins de 10 ans, au siège, « Café de la Cloche », place Fénelon, au cours de la journée de lundi, dernier délai.

CHIFFRE D'AFFAIRES ET LICENCES. — Perception à la Salle des Fêtes de la Mairie le vendredi 5 janvier, de 9 à 12 h. On pourvoira également les licences de débits de boissons.

CHEZ LES SAPEURS-POMPIERS. — La prochaine manœuvre-exercice est fixée au dimanche 31 janvier. Rassemblement des pompiers, à 9 h., usine Hannart, rue de Flers.

INSCRIPTION DES NOUVEAUX CHOMEURS. — Cette semaine l'inscription des nouveaux chômeurs n'aura lieu que le jeudi, de 9 h. 30 à 12 h., à la Mairie, 3e guichet.

POUR LES ENFANTS DES CHOMEURS. — L'Administration fera une distribution de gâteaux et friandises aux enfants des chômeurs, dans les mêmes conditions que la distribution de lundi dernier. Cette distribution aura lieu à 9 h. 30, à la Mairie et à 11 h. à la Salle des Fêtes du Capreau. Pas de pointage lundi à cette occasion. Le pointage reprendra mercredi, à 9 h. au Capreau et à 14 h. à la Mairie.

A la Jupe Elégante
22, rue du Maréchal-Foch, ROUBAIX
ROBES — MANTEAUX
Toujours des NOUVEAUX MODELES
69 f. Superbe MANTEAU Réclame 69 f.
DERNIERE MODE

WATTRELOS

Une soirée au profit de l'œuvre antituberculeuse au Crétinier

Le samedi 12 janvier, à 20 h., dans la salle Decock, sous la présidence du Comité wattrelosien aura lieu un concert organisé par le groupe théâtral de la Philharmonie de Crétinier, celui de l'Amicale de la Ballevie, avec le concours des premiers éléments de la Cocilia du Crétinier et de l'orchestre de la Philharmonie. C'est une bonne soirée en perspective pour tous ceux qui, poussés par des sentiments de charité et d'humanité, voudront contribuer à la lutte contre le fléau de nos temps, la tuberculose. Les prix d'entrée sont de 2 ou 4 francs. Les tickets seront mis en vente dans quelques jours.

L'ALLOCATION MILITAIRE. — Le contingent qui sera incorporé en avril prochain comprendra vraisemblablement les jeunes gens nés du 1er décembre 1913 au 31 mars 1914 inclus, ainsi que les ajournés des classes précédentes reconnus aptes au service armé ou au service auxiliaire par le Conseil de révision. Les familles des jeunes gens qui se trouvent dans une situation nécessiteuse, sont invitées à présenter leur demande d'allocation journalière à la Mairie, Bureau militaire, avant le 1er février 1935, dernier délai. Elles devront se munir du livret de famille, du livret de bonnes de maison, des certificats de salaires pour tous les membres de la famille qui travaillent et, s'il y a lieu, de certificats médicaux. D'autre part, les familles des réservistes devront déposer leur demande dans les quinze jours qui suivent la réception de la carte-postale-avis du recrutement. Les pièces à fournir sont les mêmes que celles mentionnées ci-dessus; toutefois, le certificat de salaire du réservistes devra spécifier que celui-ci ne touchera aucun salaire durant sa période d'exercices. La carte postale-avis devra être remise avec la demande.

EN VUE DE LA TOMBOLA DU TIMBRE ANTITUBERCULEUX. — Les lots de la tombola du Timbre antituberculeux sont à présent exposés à la vitrine du Café Delcroix, Grand'-Place. Le Comité est heureux d'annoncer qu'il a reçu pour cette tombola les nouveaux dons ci-après: 20 fr., offerts par Mme Wattean-Bouchart, rue Jean-Jaurès, 166; une bouteille de champagne, par M. Alphonse Imbrecht, rue Pierre-Catteau; bon pour 15 fr. de marchandises, par Mme Lambaere-Verdonck, rue Pierre-Catteau; bons pour une boîte odérine et pour deux savons de toilette, par M. Debreits; un objet d'art, par M. Célestin Cyffers, rue d'Alger, à Roubaix; deux pèlerines caoutchoutées, par M. Spriet, tailleur, rue Pierre-Catteau; une essoreuse, par M. Rémy Wasikone, rue Jeanne-d'Arc; un ensemble laine pour jeune fille, par Mme R. Dubourg-Libbrecht, rue J.-Guesde, 241-243. Des carnets de timbres contenant un billet de tombola sont en vente au Café Delcroix.

A LA MAIRIE. — Il n'y aura, à la Mairie, aucune réception officielle, à l'occasion du jour de l'An.

Les bureaux de la Mairie seront fermés le mercredi 2 janvier. Toutefois le bureau de l'Etat-civil sera ouvert de 10 à 12 h. et le bureau de chômage toute la journée.

RECENSEMENTS DES PIGEONS VOYAGEURS ET DES CHEVAUX. — Les propriétaires de pigeons voyageurs et de chevaux qui n'ont pas encore fait leur déclaration de possession, sont tenus de se présenter de toute urgence à la Mairie, Bureau du Secrétariat, 2e guichet, où des formules sont à leur disposition.

LA DISTRIBUTION DES CARTES DE PAIN. — Demain lundi, distribution des cartes de pain, suivant l'horaire ci-après:

De 8 h. 30 à 10 h.: Rues de la Paix, Clémenceau, de la Concorde, de Lens, d'Alsace, de la Poste, sentiers de l'Avelin, du Cerin, de l'Hôpital, rangée de l'Enfer, le Charron. — De 10 h. à 11 h. 30: Avenue des Jardins, rues Sain, de Lorraine, de la Gendarmerie, E.-Vaillant, H.-Deschamps, de la Tannerie, Truffaut, Louridan-Noclain, avenue du Caporal-J.-Leclercq. — De 13 h. 45 à 17 h.: Rue et hameau du Paradis, rues des Fosses, Racine, H.-Carette, L.-Loucheur, du Beau-Saule, du Beau-Chêne, rue et hameau de Beaulieu.

Les intéressés sont priés de se présenter, porteurs de leurs pièces d'état-civil. Cette distribution aura lieu comme précédemment à la Maire-annexe.

DON AUX HOSPITALISES. — Il a été remis à la Direction des Hospices une somme de 52 francs, produit d'une quête faite au cours du concert de la « Philharmonie du Crétinier ».

AVIS AUX ARTISANS. — La Section locale de l'Union des Maîtres Artisans de Wattrelos (siège « Café de l'Harmonie ») nous prie d'aviser tous les artisans de la commune qu'une permanence hebdomadaire sera assurée tous les vendredis, de 19 à 20 h.

LANNOY

M. le docteur Jean Parmentier est nommé chevalier de la Légion d'honneur

M. le docteur Jean Parmentier, qui vient d'être nommé chevalier de la Légion d'honneur au titre militaire, compte de brillants états de service.

Parti infirmier de 2me classe, il remplit à Lens les fonctions de médecin à l'hôpital

(Photo Mischkind.)
M. LE DOCTEUR JEAN PARMENTIER

des mines de Lens et auprès de la population civile. Puis il fut médecin auxiliaire à l'hôpital mixte d'Abbeville, à l'hôpital des contagieux d'Amiens.

En 1916, médecin auxiliaire dans l'aérostation et l'aviation, il passe médecin aide-major au 3me bataillon du 134me R.I., où il obtint en six mois trois citations. Il devient médecin chef du Centre d'instruction divisionnaire de la 15me D.I., puis du 27me R.I., passe médecin-lieutenant à la démobilisation et médecin-capitaine en 1933.

Revenu à Lannoy, après la guerre, M. le docteur Parmentier multiplie son activité et son dévouement auprès de tous les organismes qui sollicitent son concours. C'est ainsi que membre de la Commission de la Fraternelle des Anciens combattants de Lannoy, Lys, Toufflers, lors de la fondation, il devient vice-président quelques années plus tard. Il s'occupe particulièrement des excursions, des Mutilés et Pupilles de la Nation; il est membre de la Mutuelle-Retraite, et fondateur de la section de tir des Anciens combattants « La Guillaume Tell ».

Au point de vue social, il est médecin contrôleur de la Caisse « La Famille » depuis 1930. Rappelons son ouvrage: « Les Assurances sociales et les Œuvres de bienfaisance au service de la santé publique en France et en Belgique ». Enfin, il s'occupe du Préventorium de Blandain de la Caisse « La Famille ».

Il est président du groupement médical du contrôle des Caisses d'assurances sociales du Nord et membre de l'Association nationale des médecins conseils et contrôleurs; il est secrétaire du Cercle franco-belge des médecins de frontière de la vallée de l'Escaut et médecin conseil des invalides de guerre belges; il est vice-président du Syndicat médical de Roubaix et ses cantons.

Médecin de Lourdes et brancardier, M. le docteur Parmentier assure le service du train jaune de Roubaix depuis sept ans.

C'est par un unanime témoignage de sympathie que sera approuvée la distinction qui échoit à M. le docteur Parmentier, digne successeur de son vénéré père à Lannoy, et chef d'une famille de six enfants.

Nous le prions d'agréer nos plus sincères félicitations.

FLERS

BLESSE EN TOMBANT. — Un ouvrier peintre, M. Richard Vandenderie, domicilié à Saint-Genois (Belgique), occupé en chantier de M. Lebrun, à l'Ecole des filles, rue Gambetta, travaillait près d'une cheminée quand son échelle glissa et il tomba sur la terrasse de la cantine scolaire. M. Vandenderie, qui a subi une forte commotion, devra observer un repos de trois semaines.

LES ETABLISSEMENTS PUBLICS sont autorisés à rester ouverts durant les nuits du 31 décembre au 1er janvier et du 1er au 2 janvier.

ALLOCATIONS MILITAIRES. — Les familles des conscrits nés du 1er décembre 1913 au 31 mars 1914, faisant partie du contingent qui sera appelé en avril 1935, ainsi que celles des ajournés, qui auraient droit aux allocations militaires, doivent formuler leurs demandes à la Mairie en présentant le livret de famille, les certificats de travail des membres de la famille, une quittance de loyer et un certificat de non-imposition délivré par le percepteur, 16, rue de Lille, à Annœuillin.

ALLOCATIONS AUX CHOMEURS. — Paiement des allocations aux chômeurs complets admis pour la période du 24 au 30 décembre lundi 31 décembre, pour la Section du Brouck, au bureau, rue J.-B.-Boute (ancienne mégisserie Duplire), dans l'ordre numérique suivant: du numéro 1 à 500 à 10 h. 30, 501 à 600 à 10 h. 45, 601 à 800 à 14 h., 801 à la fin à 11 h. 15; pour la Section du Bourg, à la Mairie à 14 h.

A LA SOCIETE D'HORTICULTURE ET DES JARDINS OUVRIERS DU BROUCK, les conférences qui n'ont pas encore pointé leurs cartes et leurs graines pour 1935 peuvent le faire au siège, « Café de la Planche-Brûlée », 31, boulevard de la République, où on inscrit encore les commandes d'engrais et de chaux jusqu'au 10 janvier. Les retardataires jusqu'au 15 janvier.

LYS

L'ARBRE DE NOEL DE LA MUSIQUE MUNICIPALE

Comme de coutume, l'Harmonie Municipale a fêté la Noël de bonne et joyeuse façon. Après une sortie en ville, les membres exécutants se rendirent au local de la société où étaient réunis les enfants des musiciens accompagnés de leurs mamans.

En leur honneur, l'Harmonie exécuta un joli morceau et le président actif, M. Barbet, dans une allocution de circonstance, leur souhaita la bienvenue, tandis qu'un vin d'honneur est servi à la nombreuse assistance.

La distribution, à tous les enfants, de jouets, friandises et vêtements utiles fut saluée par des cris de joie.

A 23 h., une brillante tombola, comportant de nombreux et très jolis lots, fut tirée. Les lots non distribués peuvent être réclamés au siège de l'Harmonie Municipale, 15, rue Jeanne-d'Arc, jusqu'au 15 janvier.

Une part destinée aux chômeurs sera remise à la mairie de Lys.

Bref, belle et bonne journée pour la Musique Municipale. La générosité bien connue de son président d'honneur et l'actif dévouement de ses dirigeants ont fait ce jour-là beaucoup d'heureux. La Commission organisatrice, qui a reçu des mamans reconnaissantes un sensible témoignage de gratitude, se trouve largement récompensée de sa peine.

Chez les Combattants républicains

Aujourd'hui dimanche 30 décembre, à 14 h. 30, chez M. H. Desplanques, à Lannoy, aura lieu l'assemblée générale extraordinaire: Perception des cotisations; renouvellement de la Commission; compte rendu des Congrès et des décrets-lois; distribution de gâteaux aux enfants des membres.

LES BUREAUX DE LA MAIRIE seront fermés lundi 31 décembre (permanence pour l'Etat-civil de 11 à 12 h.); le mardi 1er janvier, toute la journée, et le mercredi 2 janvier, l'après-midi.

L'HEURE DE LA RETRAITE. — Les établissements publics sont autorisés à rester ouverts dimanche 30, lundi 31 décembre, et mardi 1er janvier, jusque 2 h.

LES CARTES DE PAIN A PRIX REDUIT. — Les boulangers sont invités à déposer les cartes de leurs clients à la Mairie, 5e bureau, pour les valider jusqu'au 30 juin 1935. Les personnes nouvellement arrivées à Lys, et habitant dans la zone privilégiée, qui voudraient bénéficier du pain à prix réduit, sont priées de faire établir leur carte de pain plus vite. Se présenter avec le livret de famille.

AUX MAITRES ARTISANS. — Artisans, vous obtiendrez tous les renseignements qui vous intéressent: certificats d'artisans, certificats d'apprentissage, mutuelle artisanale, questions fiscales et juridiques, à la permanence assurée par l'Union des Maîtres Artisans de Roubaix-Tourcoing et environs, le lundi 31 décembre, de 18 h. 30 à 20 h., au Foyer Populaire, 42, rue Jules-Guesde, à Lys.

CHOMAGE. — Le pointage des chômeurs aura lieu mercredi 2 janvier, à 9 h., à la Mairie.

COMITE DU PATRONAGE. — La réunion mensuelle aura lieu mercredi 2 janvier, à 20 heures, au Cercle Saint-Luc.

UNION DES MUTILES ET REFORMES. — Section de Lys, Lannoy, Toufflers). — Réunion au siège, Café Thoeye, rue de la Mairie aujourd'hui dimanche, à 17 h.

TOUFFLERS

A LA SOCIETE D'HORTICULTURE. — Pour tous renseignements et adhésions, s'adresser à M. Lucien Degand, délégué, 37, rue de Tournai. Ce dernier rappelle aux sociétaires qu'il tient à leur disposition la série de graines et la carte pour 1935.

LEERS

Un motocycliste blessé au Grimonpont

Nous avons relaté qu'un motocycliste, M. Leduc, domicilié au Château-Blanc, à Néchin (Belgique), avait dérapé près du pont du Grimonpont et s'était fracturé la cuisse, dans la soirée de vendredi.

A la clinique Desgrenpertries, à Roubaix, où M. Leduc a été transporté, son état était, samedi, satisfaisant.

AU PROFIT DU TIMBRE ANTITUBERCULEUX. — 54 fr. remis à la Mairie, produit d'une quête faite au Café Lorthioir, rue Jean-Jaurès, par l'Amicale des Combattants franco-belge, lors de la Fête de Noël.

LA DISTRIBUTION DE CHARBON AUX CHOMEURS. — Nous avons dit que lors de la dernière réunion du Conseil municipal, il a été décidé d'attribuer des secours en nature aux chômeurs, en leur accordant 100 kilos de charbon deux fois par mois, pour les mois de décembre, janvier, février et mars. Les Commissions du Bureau de bienfaisance et du chômage se sont réunies vendredi soir et les chômeurs ont commencé à bénéficier de cette mesure samedi matin.

FOYER POPULAIRE. — Ce dimanche 30 décembre, permanence au Foyer Populaire, 2 place Carnot, de 10 à 12 h. pour la Caisse ouvrière de prêts; de 11 à 12 h. pour la Caisse d'Assurances Sociales.

BIBLIOTHEQUE DU PATRONAGE ouverte dimanche 30 décembre, de 11 à 12 h.

CAISSE D'EPARGNE. — La succursale sera fermée ce matin dimanche 30 décembre.

ASCQ

A L'UNION REPUBLICAINE DEMOCRATIQUE ET SOCIALE

Ce groupement vient d'adresser à ses membres, après les élections complémentaires du 23 décembre, les remerciements suivants:

Le brillant succès obtenu par nos candidats, a donné à la population d'Ascq une preuve éclatante de la nécessité de notre groupement, basé sur l'union la plus large de tous les républicains, décidés à faire triompher les idées d'ordre, dans l'intérêt général de la commune.

Ce succès que nous vous devons à la discipline remarquable dont vous avez fait preuve, ne doit pas être sans lendemain, dès aujourd'hui, nous vous faisons confiance pour le renouveler aux élections générales de mai 1935.

Aucune manœuvre ne doit rompre cette union franche et loyale; vos élus sauront se montrer dignes de vos suffrages et l'Union républicaine démocratique et sociale d'Ascq accueillera toujours avec la plus entière bienveillance les réclamations ou propositions que ses membres jugeraient utile de lui transmettre.

Merci à tous et confiance dans l'avenir.

Le Comité.

Il est rappelé qu'une permanence se tient au siège, chez Mme Vve Refray, rue Pasteur, le premier dimanche de chaque mois, de 10 à 11 h. Celle du 6 janvier, sera particulièrement réservée au renouvellement des cartes d'adhérent pour 1935.

Un motocycliste est grièvement blessé par un camion

Nous avons relaté hier qu'un embouteillage s'était produit route Nationale par suite du bris d'un pylône supportant des lignes à haute tension.

Contraint de s'arrêter, M. Vandenbosche, demeurant rue de Poids, à Lille, allait remettre en marche sa moto quelques mètres plus loin lorsqu'il fut doublé par un auto-camion d'une brasserie de Lille et accroché.

Le motocycliste qui souffrait fut conduit chez M. Droulers où le docteur Denis releva diverses blessures, entre autres une clavicule brisée.

Une enquête a été ouverte pour établir les responsabilités.

CAMPHIN

Autobus CAMPHIN-ROUBAIX et retour
Service spécial des dimanches du mois de janvier et du mardi 1er janvier. Départs de Roubaix et de Camphin à 7 h., 8 h., 9 h., 10 h., 11 h., 12 h., 13 h., 14 h. 30, 15 h. 30, 16 h. 30, 17 h. 30, 18 h. 30, 19 h. 30, 20 h. 30, 21 h. 30. 23464d votre visite

LE COIN DU « BROUTTEUX »

LES CACHEUX D'CLOUS

Ia qu'mincluë à vir, au long et au'tarque, débuter d'tous côtés les cacheux d'clous.

— Quo qu'ch'est qu'te rincontes, Brouttex? je n'd'attinds in qui dit à min d'rire; y n'd'a gramint des sortes d'clos, des tcheux qu'te veux parler?

— Ah! ch'n'est po des clos, des daches, qu'in appelle pou mette à les sorlets; ni du clou d'girafe qu'in pique vin in p'tit ognon pou mette vin l'boulon.

C'n'est po, non pus, des clous, d'chès dacheux, qu'in a alfos à sin cou qu'in n'sait pus ertourner s'tête, ni des ceux qu'in a sus l'gros des fesses, qu'in fait d'z'is d'blanc fer tchan qui faut s'assir...

Ch'n'est po des clous à pattes ni des clous sans pattes, comme les carpintis y clouttent vin les planques. Ni des ceux qu'in met vin les passaches cloutés.

Nin, non; ch'n'est po tout cha; ch'est des cacheux d'clous, comme in appelle au jour d'aujord'hu des clous qui... des clous que... des clous qui sont in tout, sinon in fer: y a des clous qui z'ont in nez, inne bouque, in vinte, d'z'orelles, des bras et des djampes...

Comme de jusse, vous veyi souvint recrit sus les journals: « Mais le clou de la soirée, c'était Mademoiselle Une telle, nous sommes encore sous l'impression d'etcétérit et d'etcétéra. »

V'la qu'tous les cacheux d'clous sont déjà sus armes pou l'Exposition d'1937. Y a in ingénieur qui a soumis au Gouvernemint l'projet d'ruer jus l'Tour Eiffel qu'in avot déclaré l'huitime merveille du monte, cheulle tour qui a tros chints mètes d'hauteur et d'in faire inne aute de deux mille mètes!

Par conte, in aute a proposé d'faire in trou vin la terre pou déchinte parfond! parfond! parfond! Mais y a des savants, instruts jusqu'à l'debut des ongres des dogts d'pid, qui z'ont répondu qu'in n arot po povu déchinte à pus qu'six chints mètes sans être rédut in échintes. Les savants y z'ont dit: Les gins y étront tournés in braisse à forche qui fait caud vin terre...

Chès savants y z'ont dit: Avec la stratosphère organisez plus tôt des voyages dans la lune et vous réussirez... Montrer la lune ne serait-ce pas le plus merveilleux clou de l'Exposition universelle de 1937.

Mais y paraltrot que c'projet a v'nu à l'z'orelles de sti qui avot invintionné l fusée pour aller dans la lune. M'n'homme y a raccouru erparler de s'fusette, y a dit qui l'avot perfectionnée, qui étot seûr et certain qu'in arot povu ête transporté vin la lune rapite comme in nez clair.

Si ben, qu'in organiserot à l'Exposition in fu d'artifice et, après les badjettes qu'font fû... pû... pû... uiche, ch'étrot cracracraque pour l'boutchet tertous et s'femme qui s'in dirottent vin la lune.

Tout cha, ch'est bel et bon, mais c'l'invintionneu de l fusette y n'dit po qu'mint qu'les voyageurs y vont faire pour erpéri sus terre? Cha fait qu'si y n s'accouteum'tent po, y étront obligis d'rester vin la lune jusqu'à perpète.

Vin chès cacheux d'clous y a des tireux d'plans, savez, ouh! iou, iou. Wetti, chin qu'pou l Exposition d'1900 y n'd'a in qui avot offert au jury: « Un citoyen de Toulouse propose de doter la Seine d'une baleine pendant l'Exposition. Une baleine en liberté sans doute, car ce grand mammifère n'est intéressant que s'il évoque à son aise en jouant des évents. Mais, alors, il faudra une baleine apprivoisée et dressée en haute école, sans quoi sera-t-on jamais sûr qu'elle ne sera pas en promenade à Rouen ou à Montereau.

In v'là in qui étot d'taille: un clou baleine!

Mi, j'pinse que c'clou là ch'étot plutôt inne carotte qu'in a volu nous faire avaler.

In tous les cas, chin qui a d'certain, ch'est qu'les cacheux d'clous pour c'l'Exposition in povot les compter par chintaines. Ch'est incroïable les propositions baroques qu'in a fait à les ceux chargés d'l'organisation d'l'Exposition.

Et l'z'autes, les cacheux d'clous, l'z'invintionneux qui cach'tent pou vinte pindant l Exposition in p'tit objet qui f'ra merveille in même temps qu'leu fortune.

In Améritchain qui avo' vu vin in vi life tout musi que les Dames romaines s'servotent d'inne épingle de sûreté pour affitchi leu jupe, y n'd'a fabriqué inne qui a été exposée in 1000, s'n'épingle a v'nu au got du jour et li a rapporté cinq cent mille dollars de bénéfice.

Y s'a fait des fortunes énormes avec les serre-papiers, in bronze, métal que ch'est vieux comme la soupe à l'ognon; in invintionneu l'a ermis au jeu et s'fortune a été faite.

Et sti qui a invintionné les bouts d'cuivre pou mette à l'debout des sorlets des afants s'a mis à in fabriquer pou les vinte e après avoir mis du tchufe à l'debut des bottines, y a mis d'l'or pa moucheaux à l'aisse d'éparne et y a dev'nu l'homme l'pus riche d sin pays après avoir ervindu s'n invintion.

Y est vrai qui n'd'a gramint pus qui minch'tent leu fortune à cachi et à racachi des saquos qui n'treuv'tent jamais.

D'temps à aute, y n'd'a in qui arrive à sin but tchan qui est tout ruiné et ch'est in aute qui a perfectionné s'n'invintion qui n'd'in profite.

Y n'd'a aussi qui finittent pa perte la boule comme sti qui a pris in brevet pou faire des tissus d'toiles d'araignées!

Y prétind qu'inne araignée ben portante ill' peut donner par an 140 mètres de soie pus fine que la celle des vers à soie, pus douche et in pus belle qualité.

Et j'sus seûr que c'l'invintionneu y n'a foque toudis par devant ses is des toiles d'araignées; y n'in fait des bellès ropes des manteaux, des jupes, y nage vin l'soie v est bénéche, y rit à z'anges, y est beutête l'pus heureux du monte!

A quo que l'bonheur tint alfos sus la terre? A inne simple toile d'araignée!

JULES WATTEEUW.

— Les œuvres du Broutteux sont en vente chez tous les libraires.

Carnet du Jour

NAISSANCE

— M. et Mme André Barbotin-Morelle sont heureux d'annoncer la naissance de leur fille, Marie-André. 174634

MARIAGE:

— Devant une nombreuse et élégante assistance, a été célébré samedi, à 10 h. 30, en l'église Notre-Dame, à Roubaix, le mariage de Mlle Marie-Antoinette Watine, fille de M. Louis Watine, chevalier de la Légion d'honneur, chevalier de l'Ordre de Saint-Grégoire le Grand, président de la Croix-Rouge, et de Mme Louis Watine-Dutholt, avec M. Gérard Doutriaux, ingénieur, à Valenciennes, fils de M. André Doutriaux, avocat au Barreau de Valenciennes, ancien bâtonnier, et de Mme André Doutriaux-Dupont.

Dans les stalles avaient prix place MM. les chanoines Agnius, doyen de la paroisse; Lancelin, doyen de Notre-Dame du Saint-Cordon à Valenciennes; MM. les abbés Debrune, curé de Notre-Dame de Lourdes à Roubaix; Deschuytter, curé à Quiévrechin; le R. P. Masquelier, de la Maison du Sart; MM. les Vicaires de la paroisse.

La sainte messe fut célébrée par M. l'abbé Doutriaux, professeur à l'école Dampierre à Valenciennes, frère du marié. Le R. P. Louis Watine, de la Société de Jésus, frère de la mariée, prononça une allocution et reçut le consentement des jeunes époux.

Les témoins étaient, pour la mariée, son frère, M. André Watine, et pour le marié, son frère également, M. P. Doutriaux, notaire à Quesnoy-sur-Deûle.

Au cours de la cérémonie, un programme de circonstance a été parfaitement exécuté par un groupe d'artistes dont Mlle Leman, soprano, amie de la famille; Mlle Carlier, violoniste, et M. Eugène Watine fils, violoncelliste, cousin de la mariée.

Les grandes orgues étaient tenues par M. Henri Peers, avec son talent habituel.

LE MAITRE-VERRIER JEAN SALA expose actuellement ses dernières créations chez BAILLY 44, rue Nationale, à Lille. Il serait heureux d'être honoré de votre visite 22814

Tourcoing

Aujourd'hui, dimanche 30 décembre:

Hôtel de Ville: Etat-Civil: 9 h. à 12 h.
Bains: 8 h. à 12 h.
Bibliothèque Communale: 10 h. à 12 h.
Bibliothèque Catholique: 9 h. 30 à 11 h. 30.
Caisse d'Epargne: Fermée.
Musée: 9 h. à 13 h.
Médecins de service: (A n'appeler qu'en cas d'absence du médecin de la famille): MM. le docteur Desurmont, 69, rue de Dunkerque. Tél.: 6.22 et Deverman, 94, rue Winoc-Chocqueel. Tél.: 2.16.
Pharmaciens de garde: MM. Coppens, 25, rue de Lille et Durbet, 164, rue de Menin.

LES REUNIONS:

A 10 h., au siège: Voyageurs et représentants du Commerce et de l'Industrie.

LES FÊTES:

A 16 h.: Anciens des Armées d'occupation, au siège.
A 16 h.: Anciens Combattants du Centre, salle des Hospices.

LA SAINTE-CECILE:

A 11 h.: Philharmonie Colbertiste, à l'Hôtel de Ville.
A 11 h. 30: Harmonie de Brun-Pain, église Notre-Dame.

LES SPECTACLES:

A 15 h.: Théâtre Municipal: « Le Petit Duc ».
A 16 h.: Foyer Notre-Dame: « Le Rosaire ».
A 20 h. 15: Théâtre Municipal: « Les Petites Michu ».

Les prévisions du budget des hospices pour 1935

La Commission administrative des Hospices a fait paraître ses prévisions de budget, pour l'année 1935; celui-ci s'élève à 10 millions 722.000 francs, en chiffres ronds.

Le chapitre des « Recettes ordinaires » est évalué à 6 millions 549.105 francs et comprend notamment: 1 million 092.500 francs de « Dotation » (dont 850.000 frs. provenant des immeubles de rapport de l'avenue G. Dron); la subvention communale destinée aux services hospitaliers, évaluée à 966.000 frs., au lieu de 685.000 francs; les remboursements de frais: 2 millions 550.000 francs; l'exploitation de la ferme de la Bourgogne: 455.000 frs et de la Maison de retraite: 670.000 frs.

Les recettes extraordinaires sont de l'ordre de 4 millions 173.633 francs, et se rapportent aux ressources nécessaires à l'achèvement des travaux du préventorium de Marcoing, étant notamment constituées de deux emprunts pour une somme globale de 3 millions 962.600 francs.

Le chapitre des « Dépenses » présente, en « dépenses ordinaires », une somme de 6 millions 549.000 francs, dont, pour les immeubles de rapport: 225.000 francs (pour traitement des concierges, entretien des bâtiments, fourniture d'eau, gaz, électricité, etc...); il y a lieu d'ajouter à cette dépense, une somme de 905.900 francs pour amortissement de l'emprunt de 14 millions, ce qui porte à un million 130.900 francs la dépense engagée, alors que les prévisions de recettes pour le même article sont de 850.000 francs.

Les dépenses des services d'hospitalisation sont évaluées à 3 millions 479.745 francs.

Pour la ferme de la Bourgogne, il est prévu 450.000 francs de dépenses, alors que les recettes à ce même article sont de 455.000 francs, soit un bénéfice de 5.000 francs et que le personnel stable et agricole coûtera 155.000 francs.

Pour la Maison de retraite, la dépense est de l'ordre de 550.000 francs.

Les dépenses extraordinaires sont constituées également par le préventorium de Marcoing: 3 millions 173.600 francs destinés à terminer les travaux, et un million en remboursement de l'avance faite par la ville.

Pour permettre de faire face aux dépenses résultant des charges d'hospitalisation, la ville devra accorder une subvention de 962.000 francs au lieu de 685.000 francs accordés jusqu'ici, soit en augmentation de 277.000 francs.

Les Vins, les fines Liqueurs de la BRASSERIE ROUBAISIENNE. 21960

M. J. Duysburgh quitte la direction des *Crick-Sicks* où il sera remplacé par M. J. Dupuis

Une nouvelle qui ne manquera pas de peiner tous les Tourquennois, admirateurs de leur belle société chorale les « Crick-Sicks », et de son chef M. Duysburgh, nous est parvenue samedi. Arguant

(Ph. du J. de Rx.)
M. DUYSBURGH

de son grand âge et le besoin de se reposer, M. Joseph Duysburgh vient de donner sa démission de directeur des Crick-Sicks.

Ce départ sera pénible à tous ceux qui savent combien le distingué maître a est dépensé pour le renom artistique de Tourcoing.

Les Crick-Sicks, en particulier, ne sauraient oublier ce qu'ils doivent à cet artiste remarquable, qui, pendant plus de vingt-sept ans, a dirigé les destinées de leur Société, la conduisant de succès en succès, depuis les timides compétitions de 1907, à Gand, jusqu'aux manifestations les plus fameuses de ces derniers temps, en passant par toute la gamme des auditions régionales, nationales, internationales et, avec les Olympiades de 1924, mondiales.

Ils